

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **27 mai 2013**

Délibération n° 2013-3949

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Quartier des Brosses : îlot de la Poudrette - Projet de renouvellement urbain - Création d'une voie et d'un espace public - Avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 mai 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 mai 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier, Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Mme Vullien (pouvoir à M. Desseigne), MM. Barge (pouvoir à M. Petit), Passi (pouvoir à M. Lévêque), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Brailard (pouvoir à M. Rudigoz), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), MM. Chabrier (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. David G.), Ferraro (pouvoir à M. Martinez), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Jacquet), Ollivier, Mmes Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Bernard R.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bab-Hamed, M. Darne JC., Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Conseil de communauté du 27 mai 2013**Délibération n° 2013-3949**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Quartier des Brosses : îlot de la Poudrette - Projet de renouvellement urbain - Création d'une voie et d'un espace public - Avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 mai 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

1° - Rappel du contexte

Le projet de renouvellement urbain de l'îlot de la Poudrette dans le quartier des Brosses à Villeurbanne vise à désenclaver et améliorer le fonctionnement de l'îlot, diversifier l'offre de logements et améliorer le cadre de vie. L'ensemble du projet de renouvellement urbain Poudrette se décline comme suit :

- démolition de 96 logements (maîtrise d'ouvrage : Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Habitat Rhône-Alpes (HRA), réalisée en 2007,
- création de 30 parcelles de jardins familiaux (maîtrise d'ouvrage : commune, livrées en 2008),
- construction d'un immeuble de 29 logements en accession sociale (maîtrise d'ouvrage : Société lyonnaise de coordination immobilière -SLCI- Promotion, livraison fin 2011),
- création d'une voie communautaire de desserte et d'un espace public central (maîtrise d'ouvrage : Communauté urbaine de Lyon, livraison été 2012),
- résidentialisation des immeubles (223 logements) Jacqueline Auriol et Maryse Bastié (maîtrise d'ouvrage : Office public de l'habitat -OPH- de Villeurbanne, livraison été 2012),
- réflexion sur le devenir du foyer Nicolas Garnier (300 lits) et restructuration des espaces extérieurs (maîtrise d'ouvrage : Aralis, livraison en cours),
- construction d'un immeuble de 36 logements en locatif libre (maîtrise d'ouvrage : association Foncière logement, démarrage des travaux au printemps 2013).

Par délibération n° 2009-0971 du 28 septembre 2009, le Conseil de communauté a individualisé une autorisation de programme pour les travaux estimés à un coût de 3 010 000 € TTC en dépenses et 562 271 € en recettes et a prévu la signature de conventions de mise à disposition foncière et de convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Commune de Villeurbanne. La participation prévue de la Commune de Villeurbanne s'élevait à 250 000 €.

Au cours du chantier, plusieurs modifications sont intervenues et ont été prises en compte par voie d'avenant dans les marchés des entreprises désignées :

- ajustements de prestations sur les aires de jeux afin d'assurer une meilleure gestion et tenue dans le temps des agrées de jeux implantés sur le square,
- prise en compte de modifications sur le génie civil des mats d'éclairage public.

Ces avenants impactent la convention de maîtrise d'ouvrage unique (CMOU) avec la Commune de Villeurbanne, dont le financement est porté à 269 497,19 €.

2° - Modification des termes de la convention de la CMOU

Afin de permettre à la Commune de Villeurbanne le versement de sa participation supplémentaire de 19 497,19 €, il convient de modifier par voie d'avenant les clauses financières de la CMOU :

- article 6 : la participation de la Commune est portée à 269 497,19 € au lieu de 250 000 € initialement prévus,
- article 16 : le versement des 19 497,19 € supplémentaires interviendra au moment du second versement, prévu à la réception des ouvrages. Ce second versement s'élèvera donc à 119 497,19 € au lieu de 100 000 € prévus initialement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique (CMOU) à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Commune de Villeurbanne concernant la création d'une voie et d'un espace public sur l'îlot de la Poudrette dans le quartier des Brosses à Villeurbanne, fixant le montant de la participation de la Commune à 269 497,19 €.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, individualisée le 16 octobre 2010 sur l'opération n° OP17O1481, pour un montant total de 19 497,19 € en recettes à la charge du budget principal à prévoir sur 2013.

Le montant de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 926 575 € TTC en dépenses et à 581 768,19 € en recettes.

4° - La recette supplémentaire d'un montant de 19 497,19 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 13241 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mai 2013.